CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Transport fluvial

Le CAP Transport fluvial donne accès au métier de matelot ou matelote et participe aux activités principales que sont :
– la navigation et l'exploitation le bâtiment ;
– l'entretien et la maintenance du bâtiment ;
– la prise en charge de la marchandise et des passagers.
Le ou la titulaire de la spécialité transport fluvial du certificat d'aptitude professionnelle est amené à exercer son activité à bord d'une unité de transport fluvial qui effectue des déplacements, des transports fluviaux nationaux et/ou internationaux de biens, de personnes ou de marchandises. Il ou elle est qualifié pour assister le conducteur dans les manœuvres, la maintenance et l'exploitation d'un bâtiment fluvial dans le cadre des opérations de navigation et de transport.
Travaillant généralement au sein d'une équipe, il ou elle est en relation avec des clients, les services internes. Il ou elle communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de l'Union européenne.
Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport fluvial, ce professionnel a suivi une formation spécifique portant sur la préparation à l'obtention :
– du certificat de qualification de l'union des membres d'équipage ;
– du certificat de qualification d'expert ou d'experte en matière de navigation avec passagers ;
– du certificat d'opérateur de radiotéléphonie ;
– des habilitations électriques ;
– de l'attestation de sauveteur ou sauveteuse secouriste du travail (SST).
Le métier implique des déplacements sur de courtes et longues distances et sur des durées variables. Des attestations et certificats réglementaires appropriés à la nature et aux caractéristiques du bateau sur lequel il ou elle exerce sont obligatoires.
Il faut également avoir une très bonne connaissance des règles de navigation et de sécurité.
La pratique d'une langue étrangère est demandée.
Le métier nécessite de la concentration, de la vigilance, de la patience, de la rigueur, de la réactivité, de la ponctualité, le sens de l'organisation, la capacité d'adaptation, l'écoute active, l'autodiscipline, le sens du relationnel et du travail en équipe et le sens du service.

Débouchés

Ce métier s'exerce au sein d'entreprises de transport fluvial de marchandises ou de passagers de la navigation intérieure.

Ces activités s'exercent, principalement, dans :

- les entreprises de transport de marchandises par voie fluviale, artisanales, industrielles ;
- les entreprises de service, de maintenance et de développement du réseau ;
- les entreprises de transport de passagers d'excursion ou de croisière par voie fluviale.

Accès à la formation

Admission de droit :

- Classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- **Navigation fluviale**
- **Travaux pratiques**
- **Prévention santé environnement**

Blocs de compétences

NAVIGUER ET EXPLOITER : Préparation du bâtiment à faire route, Participation à l'exploitation du bâtiment, Participation à la conduite et aux manœuvres du bâtiment, Communication avec son environnement, Intervention lors de situations d'urgence.

ENTRETENIR ET MAINTENIR LE BATIMENT : Entretien du bâtiment, Participation aux opérations de maintenance périodique, Participation aux opérations de dépannage et de réparation.

PRENDRE EN CHARGE DE LA MARCHANDISE ET DES PASSAGERS : Participation aux opérations de chargement/déchargement des marchandises, Participation aux opérations d'embarquement/débarquement des passagers**.**

Stages

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.
Sur les deux années de formation, cette PFMP se décompose en 2 phases :

- 10 semaines permettant d'effectuer des activités relevant d'opérations de transport fluvial, de maintenance et d'activités annexes à bord de l'unité de transport fluvial. Il est souhaitable que ces dix semaines soient réalisées alternativement en transport de marchandises et en transport de passagers.
- 2 semaines réservées :
  - ✓ aux manœuvres en situations professionnelles d'une unité de transport fluvial ;
  - ✓ à l'utilisation des moyens de manutention à bord

Examen

Unités professionnelles :

EP1 : navigation et exploitation, coeff. 7
EP2.1 : entretien et maintenance du bâtiment, coeff. 3
EP2.2 : prise en charge des marchandises et des passagers, coeff. 4

Unités d'enseignement général :

EG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, coeff. 3
EG2 : Mathématiques - Physique-chimie, coeff. 2
EG3 : Education physique et sportive (dont épreuve sauetage), coeff. 1
EG4 : Prévention-santé-environnement, coeff. 1
EG5 : Langue vivante, coeff. 1
Epreuve facultative EF1 : LangUE vivante, coeff .1 (points > 10)
Epreuve facultative EF2 : Mobilité, coeff .1 (points > 10)

Poursuites d'études

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

- Bac Pro Transport fluvial

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

Drôme (26)
Montélimar - Lycée polyvalent les Catalins (public) ***I***
Bas-Rhin (67)
Schiltigheim - Lycée polyvalent Emile Mathis - (public) ***I***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse